



Jeudi 26 novembre 2020

## Lancement de la campagne et du concours « Illuminez votre Ville »

**A cause de la crise sanitaire, les fêtes de fin d'année ne se dérouleront pas de manière habituelle. Pour réchauffer le cœur de ses habitants en cette période festive, la Ville d'Annemasse organise une campagne et un concours d'illuminations.**

La situation singulière que nous connaissons ne doit pas empêcher la fin d'année d'être un moment festif et magique. Cette année particulièrement, Annemasse brillera de mille feux !

La Ville portera en effet une attention particulière à l'éclairage public de Noël avec une hausse du budget prévu à cet effet. Elle accorde en outre une subvention à Annemasse Commerce qui souhaite également mettre l'accent sur les décorations de Noël afin de participer à l'attractivité du centre-ville pour les fêtes de fin d'année.

Ce n'est pas tout : pour que chacun puisse contribuer à la féerie, les habitants sont également invités à faire appel à leur créativité pour illuminer et décorer leurs extérieurs.

Ainsi, une campagne de communication invitera toutes celles et ceux qui le souhaitent à participer en **illuminant et/ou en décorant leurs balcons, terrasses, fenêtres ou devantures de maison.**

### Un concours d'illuminations

Pour les plus motivés, un **concours d'illuminations est organisé.**

L'appel aux participants est lancé dès cette fin de semaine sur les divers supports de communication de la Ville.

Le bulletin d'inscription (disponible sur le site internet) devra être retourné à l'adresse email [concours@annemasse.fr](mailto:concours@annemasse.fr) au plus tard le **12 décembre.**

Les participants devront ensuite **mettre en place leurs illuminations et décorations pendant 15 jours, du 17 au 31 décembre.**

Un photographe mandaté par la Ville effectuera, durant cette période, une tournée pour réaliser les prises de vues.

Les participants devront donc veiller à ce que leurs **illuminations soient bien visibles de nuit depuis l'espace public.**

Elles devront également être en lien avec la magie de Noël et les fêtes de fin d'année.



### CONTACT

**FLORA SOUBRAS**

04 50 95 07 00 - Poste 1096

[flora.soubras@annemasse.fr](mailto:flora.soubras@annemasse.fr)

Les photos des réalisations seront ensuite diffusées sur le site web de la Ville et sur la page Facebook Annemasse-Officiel le 29 décembre, puis soumises aux **votes des internautes jusqu'au 7 janvier**.

Il sera également possible de voter physiquement à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

**Trois lauréats** seront désignés selon le classement établi par les votants.

Ils remporteront chacun un joli cadeau de Noël : des paniers garnis réalisés par des commerçants/ artisans annemassiens.

Les modalités et le règlement du concours seront diffusés via la page Facebook et le site internet *annemasse.fr*.



***Vous pourrez retrouver les informations régulières sur la page Facebook Annemasse-Officiel ainsi que sur le site internet de la Ville [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)***

*Les communiqués de presse envoyés seront aussi disponibles dans l' « Espace presse » du site internet (bandeau de bas de page).*